

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 12 février 2009 une note d'information relative à **l'augmentation de capital de la Banque Centrale Populaire par apport en numéraire réservée à l'Office Chérifien des Phosphates.**

L'augmentation de capital porte sur un total de 4 376 368 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix d'émission : 228,5 DH par action ;
- Prime d'émission : 118,5 DH par action ;
- Montant global de l'opération : 1 000 000 000 DH ;

Cette opération sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Centrale Populaire prévue le 13 février 2009.

La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège de la BCP, au 101, Bd Zerktouni - Casablanca et sur son site ([www.gbp.ma](http://www.gbp.ma)). Tél : (022) 20 25 33 ;
- tenue à la disposition du public au siège de Upline Corporate Finance, au 37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour à Casablanca. Tél. : (022) 99 71 71 ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet [www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com).

Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

**CONTACT CDVM :**

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/007/2009

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières